

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION BUREAU DE L'AP/DIRECTIONS DU 29/9/2011

Présents : Mme Sanchez, M. Bolsens et M. Goffin

J. Boone, F. Duson, V. Dutranoix, F. Fizaine, Y. Gautier, B. et P. Gilles,
I. Lalande et A. New

Excusés : B. Vierset

M. Goffin signale d'emblée qu'une nouvelle circulaire concernant les associations de parents est parvenue le 28 septembre. Celle-ci reprend le décret de 2009 qu'il met en application. Il s'agit d'un rappel sur la création et le fonctionnement des AP, ainsi que d'une synthèse sur le rôle du chef d'établissement. Le directeur trouve que l'introduction que la ministre Simonet y donne est positive et stimulante.

1. Le point sur les inscriptions

L'an passé, il y avait 3 classes de 6^e primaire et une seule de 2^e. Il n'y a donc plus que 11 classes cette année. Attention donc au capital période pour l'an prochain qui sera calculé sur l'effectif de cette année. De plus, 6 périodes pourraient être perdues si certains élèves ne rentrent pas les documents nécessaires.

En maternelle, on note une belle rentrée et une demande du P.O. de financer une sixième classe sur fonds propres. Cependant, il manque 2 élèves, ce qui occasionne la perte d'un demi emploi. Les classes seront néanmoins maintenues telles quelles au détriment de la psychomotricité. Madame Sanchez espère que d'ici le prochain comptage (aux environs de la Toussaint), ce demi emploi sera récupéré et note que la Communauté française offre 2 périodes de psychomotricité via des ACS.

Signalons enfin que les changements d'école ne sont autorisés que jusqu'au 15 septembre.

En secondaire, au 15 septembre, on comptait 1018 élèves (pour 1014 l'an passé) dont 188 en 1^{re} « commune » avec un taux de remplissage de 102%. En 1^{re} « S », on dénombre 23 inscrits contre 13 l'an dernier. Ces chiffres amènent à plus de 24 élèves par classe avec un maximum à 27 élèves. Le nombre de classes est, quant à lui, resté inchangé. La direction aurait souhaité une neuvième 1^{re} mais ne disposait pas des heures suffisantes.

Les élèves bougent assez bien mais une fois le 1^{er} degré terminé, on note peu de changements d'école. C'est aussi dû à un effet pervers du décret. Au 1^{er} septembre, la CIRI remet les compteurs à zéro en supprimant les listes d'attente. On constate donc un « jeu » dans les premiers jours de septembre où certains changent d'école à un moment où celles-ci sont déclarées incomplètes.

En maternelle aussi, il y avait une liste d'attente et la direction a dû refuser certaines inscriptions parce que d'autres n'avaient pas signalé qu'ils ne reviendraient pas à la rentrée.

L'an passé, on constaté beaucoup de redoublements en 5^e – presque 1/3 - (en 4^e par le passé). La mise au travail, la prise de conscience du métier d'élève est problématique et les exigences

des professeurs ne sont pas toujours rencontrées par les élèves qui lâchent prise. Même en primaire, il y a pléthore de devoirs non faits. Le manque de ténacité des élèves est flagrant et ils tirent le groupe vers le bas en pensant d'avance qu'ils vont rater, donc n'étudient pas et ratent effectivement. Cette attitude est difficile à combattre. M. Goffin fait remarquer que la culture pousse pourtant les jeunes au défi dans beaucoup de domaines. Et P. Gilles de souligner qu'ils regardent aussi ce qui « rapporte ». M. Goffin souligne aussi que ce qui relève de l'abstrait n'a pas d'impact sur eux. Quel est l'intérêt de la culture à leurs yeux ? Et comment le leur apprendre ?

2. La bibliothèque du primaire et la salle de jeux du secondaire

Une maman de 6^e primaire s'est déjà proposée pour l'activité bibliothèque du mardi midi. On cherche encore quelqu'un pour le lundi. Christian Coen, l'ancien gestionnaire, reste à disposition pour assurer des remplacements de temps à autre.

Aucun candidat ne s'est encore manifesté pour la salle de jeux mais l'AP n'a pas encore rencontré les parents aux réunions de rentrée. En attendant, frère Christian ouvrira de temps en temps en fonction de ses autres occupations.

3. Les accès sécurisés au collège

Les salésiens veulent laisser la grille ouverte du côté clos Rappe en pensant à ceux qui auraient des difficultés de déplacement (fauteuil roulant, mamans avec plusieurs petits enfants, ...). Cependant, Mme Sanchez exprime ses inquiétudes. En effet, un 3^e rang a été organisé dans cette direction cette année mais vu le stationnement totalement anarchique de certains parents, il en devient dangereux et pourrait donc être supprimé.

La grille de la cours du bas est totalement ouverte à partir de 17H mais aucun véhicule ne devrait se trouver dans l'espace de l'école et M. Goffin pense qu'il faudrait être davantage dissuasif.

4. Le rôle de l'AP, les missions à remplir

P. Gilles explique que l'AP est là pour travailler avec les directions, qu'elle vise un mieux pour chacun et qu'un dialogue est nécessaire.

M. Goffin fait remarquer qu'il n'existe pas une série de points arrêtés et bien définis dans lesquels l'AP pourrait ou ne pourrait pas intervenir. Ce qui lui semble important, c'est de jouir d'une interface qui apporte un regard extérieur sur le visage de l'école car les réalités ne sont pas perçues par tous de la même façon. Il affirme que l'AP est une composante à intégrer. Nos réunions ne sont pas des lieux de décision car un temps de recul est souvent nécessaire. L'AP ne doit donc pas vouloir obtenir des choses pour la fin de la rencontre. Mais avoir une parole en face qui voit les choses différemment permet ce recul.

P. Gilles démontre alors que nos 2 groupes travaillent sur des bases de temps différentes. Si l'école et les directions s'inscrivent dans la durée, les mandats des membres de l'AP sont de 2 ans. L'AP tient dès lors à « laisser des traces » de ses actions sur une durée réduite. M. Goffin réplique qu'on peut aussi donner des raisons au non avancement ou au non aboutissement d'un projet. L'essentiel est de comprendre pourquoi les demandes des parents sont importantes et de prôner les vertus du dialogue qui débloquent souvent les choses.

Mme Sanchez que tous les changements qui interviennent sont toujours réalisés en vue du bien de la collectivité et pas seulement pour un groupe d'enfants. Chaque fois, on recherche un perfectionnement du fonctionnement mais on ne peut vérifier qu'après coup si cela fonctionne. Comme nos enfants, nous devons apprendre de l'expérience.

M. Goffin admet également qu'il aime pouvoir préparer ses réponses et ne pas répondre à chaud, raison pour laquelle il demande à connaître l'ordre du jour.

Mme Sanchez remarque que les parents pourraient aussi proposer leurs attentes par rapport à l'AP.

F. Fizaine, nouvelle membre du bureau de l'AP ajoute qu'elle aimerait avoir une visibilité des différentes choses en chantier à +/- long terme. Cela aiderait, selon elle, à la transparence et au dialogue.

I. Lalande pense qu'il faudrait peut-être davantage informer des grands changements afin que les membres de l'AP soient à même de répondre aux interpellations des parents. La direction accorde que les infos peuvent même passer par mail si aucune réunion n'est prévue prochainement.

P. Gilles insiste sur le fait que dans le décret, l'AP est décrite comme un partenaire de l'école et que dans notre cas, nous avons parfois l'impression d'être un mal nécessaire. M. Goffin admet en effet que chez certains de ses prédécesseurs, l'AP était parfois ressentie comme un empiètement auquel il fallait poser des limites. Tout est une question d'appropriation réciproque.

Jusqu'où l'AP peut-elle aller ? A priori, M. Goffin ne peut répondre mais il ne considère pas qu'il y ait des domaines « chasse gardée », l'important étant toujours de savoir où on veut aller.

5. Comité mixte

Mme Sanchez informe que la fête du mois de mai a été une grande déception pour l'équipe pédagogique tant du point de vue de l'aide que de la participation. A. New remarque qu'il n'y a pas eu de debriefing de la fête dont l'organisation faisait suite à une enquête réalisée notamment auprès des parents. Celle-ci correspondait-elle cette fois à leurs attentes ?

Mme Sanchez affirme que si l'aspect plus convivial de la journée a bien été rencontré, force est de constater qu'au niveau des recettes, ce fut un échec.

A l'avenir, quelques enseignants se proposeront à chaque fois pour l'organisation de l'une ou l'autre fête ; tout ne pouvant reposer que sur quelques-uns.

La prochaine réunion aura lieu le 24 janvier 2012. En attendant celle-ci, nous nous proposons de reparcourir les différents ordres du jour et P.-V. des rencontres passées afin de déterminer si un suivi est possible.